

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cet été, adoptez les bons réflexes pour accéder aux soins.

Marseille, le 03/07/2025

Périodes de congés, flux saisonniers importants dans les zones touristiques : comme partout en France, l'été est une période pendant laquelle les structures d'urgence des établissements de santé sont particulièrement sollicitées et sont confrontées à une activité très intense menant à de forte tension sur les effectifs médicaux et soignants.

C'est pourquoi, se rendre aux urgences pour une consultation de médecine générale non urgente peut impacter la qualité de prise en charge des patients qui en ont le plus besoin.
Les urgences sont donc réservées aux cas les plus graves.

Le 15 évolue : un service d'accès aux soins opérationnel en région Provence-Alpes-Côte d'Azur !

Depuis cette année, l'ensemble des départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est couvert par le Service d'Accès aux Soins (SAS). Ce dispositif, accessible via le 15, permet à chaque appelant d'obtenir une réponse médicale adaptée :

- soit une prise en charge immédiate en cas d'urgence ;
- soit une orientation vers un médecin de ville dans les 24 à 48h, lorsque la situation ne relève pas des urgences hospitalières.

Fruit d'une collaboration étroite entre les professionnels libéraux et hospitaliers, le SAS est un levier clé pour garantir un accès fluide et sécurisé aux soins, y compris pendant les périodes de forte demande comme les vacances d'été.

Cet été, si vous avez besoin de soins, contactez le 15.

Vous pourrez être orienté par un professionnel de santé vers la prise en charge la plus adaptée à votre besoin.

Des actions concrètes pour soutenir le système de santé cet été

L'ARS Paca a mis en place plusieurs mesures pour accompagner les professionnels, anticiper les tensions estivales, et renforcer la mobilisation des médecins de ville pour garantir une réponse aux soins non programmés de la population en tout heure pendant l'été.

Cette mobilisation permet notamment de renforcer la permanence des soins ambulatoires, et les maisons médicales de garde, souvent positionnées à proximité d'un hôpital ou d'un service d'urgence afin de désengorger ces derniers pour les soins non urgents.

Une campagne de communication pour relayer ces messages

Pour éviter le recours systématique aux urgences et aider la population, locale ou touristique, à obtenir une consultation médicale chez un médecin cet été, l'ARS Paca déploie cette année encore la campagne de communication nationale, avec le soutien des professionnels de santé de ville et de l'hôpital.

Les messages



Cet été, si j'ai besoin d'un médecin :

1. Je contacte en premier lieu mon médecin traitant.
2. Si je n'en ai pas ou qu'il n'est pas disponible, je consulte la carte des lieux de soins sur Santé.fr : <https://www.sante.fr/carte-des-lieux-de-soins>
3. Les urgences sont réservées aux cas les plus graves. En cas d'urgence je contacte toujours le 15 avant de me déplacer.

Dans certains territoires où les urgences rencontrent des difficultés, privilégier le 15 avant de se déplacer

Dans certains territoires qui rencontrent des difficultés particulières (tensions dans les services d'urgence), des campagnes de communication sont déployées pour accompagner la population et l'orienter vers un appel au 15, plutôt qu'un recours systématique au service d'urgence. C'est le cas par exemple dans les Alpes-de-Haute-Provence ([en savoir plus ici](#)), dans le Pays Salonnais et le Pays Aixois.